

## Salon des Maires de France à Paris L'intersyndicale présente

Le 102<sup>e</sup> congrès des Maires de France s'est tenu à Paris du 19 au 21 novembre, intitulé « les Maires au coeur de la république ».

A cette occasion, l'Intersyndicale occupait un stand afin de rencontrer et d'échanger avec les élus en leur remettant un livret reprenant nos revendications (► [Livret à destination des élus](#)) et les alerter sur la situation de notre administration.



salon  
des maires  
et des collectivités locales

19, 20 et 21 novembre 2019  
Porte de Versailles - Paris - France

Le secrétaire **F.O.-DGFIP** de la Marne a représenté le syndicat national en compagnie de militants FO.



### SIMULACRE DE CONCERTATION

De nombreux élus dont certains de la Marne nous ont fait part du simulacre de « concertation » auquel ils avaient soi-disant été associés pour la mise en place du « Nouveau Réseau de Proximité » (NRP).

Une chose est certaine, le prétexte du « 30 % de points de contacts supplémentaires » pour en réalité supprimer le réseau des trésoreries et fusionner les SIP et SIE, ça ne passe pas.



### DIRECTEUR GÉNÉRAL INTERPELLÉ

Le Directeur Général de la DGFIP, Mr Fournel, s'est déplacé sur le stand de l'intersyndicale. Il a été interpellé par deux élus très remontés sur le NRP et les conséquences de la fermeture des trésoreries, SIP, SIE... et le recul de l'accueil de proximité des usagers.

## AFFLIGEANT ET CONSTERNANT

L'intersyndicale s'est invitée à la conférence organisée par la Direction Générale à destination des élus sur le NRP.

Nous avons assisté un spectacle de propagande affligeant et consternant durant 45 minutes. Cette conférence limitée à 1 heure n'a laissé donc que peu de temps aux élus et à l'intersyndicale d'intervenir (► [Communiqué de l'Intersyndicale](#)).



### LE NUMÉRAIRE CHEZ LES BURALISTES

Le « zéro cash » va être appliqué en 2020 dans nos services. Depuis 2002, 40 000 emplois et la moitié des trésoreries ont été supprimés.

Le gouvernement va ainsi confier à La Française Des Jeux (FDJ) l'encaissement des paiements en numéraire et en carte bleue. Il en profite pour transférer aux buralistes une mission qui relève du service public.

**coût global de 2 euros par acte**  
**1,5 € pour le buraliste**  
**0,5 € pour FDJ**

**QUI VA PAYER ?**



## DEFENSEUR DES DROITS

Ce salon a permis de rencontrer le Défenseur des droits, Mr Jacques TOUBON, auprès de qui **F.O.-DGFiP** s'est longuement entretenu.

Nous lui avons rappelé la situation de la DGFiP où le NRP porte gravement atteinte à la qualité du service public de proximité pour les usagers. Ces derniers se trouvent souvent démunis face au « tout numérique » et les propos exprimés en 2018 par notre DG voulant désintoxiquer les usagers de l'accueil.

Le Défenseur des droits, qui a pour mission de veiller au respect des droits et des libertés par l'administration de l'État (art 71-1 de la Constitution) a rappelé les termes de son rapport publié en début d'année 2019 : ► [Rapport du défenseur des droits : dématérialisation](#).

Si Internet n'est pas en mesure d'apporter une amélioration suffisante et efficace des droits des usagers, les permanences non plus !!!

Ces structures « dites d'accueil », censées remplacer nos Trésoreries, ne serviront que de « boîte aux lettres » en raison de la technicité des questions des usagers.

**UNE SEULE SOLUTION**  
**LE MAINTIEN DE NOS SERVICES !!!**



Secrétaire Départemental : Sylvain COMMENCAISTél : 06 17 40 61 39  
Mail : [fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip51@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site : [fo-dgfip-sd.fr/051](http://fo-dgfip-sd.fr/051)